



Mon contrat interim est il valable

Par **enola27**, le **05/07/2010** à **11:44**

Bonjour,

J'ai un contrat interim qui dit que je remplace une personne qui travaille en équipe inversée avec moi mais qui ne fait pas du tout le meme poste que moi et qui ne travail pas dans mon atelier.cela fait 3ans passer qui me bascule avec des contrat pour eviter mon embauche.cela ne me poser pas de probleme ,pensant qui aller m embaucher mais l usine delocalise.

je voudrais savoir si j ai des recours merci